

Article 22 du Règlement

Les familles sont les piliers de la société canadienne. C'est en leur sein que grandissent et se fortifient les prochaines générations de Canadiens et pourtant, un enfant sur cinq vit dans la pauvreté. Beaucoup doivent faire la queue devant les centres de secours alimentaires pendant que les gouvernements restent les bras croisés.

Réduire les prestations des familles et hausser leurs impôts n'aideront pas les choses. Au lieu de fermer la Norbanque, le gouvernement devrait supprimer les «banques d'aliments». Au lieu de donner un milliard aux banques, il devrait augmenter les prestations familiales. Le gouvernement devrait commencer à montrer qu'il est l'allié des familles en maintenant les niveaux de prestations et en réindexant les allocations familiales. J'invite tous les Canadiens à protester contre les attaques dont les enfants et les familles sont victimes.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT—L'IMPACT SUR LES PRODUCTEURS

M. André Plourde (Kamouraska-Rivière-du-Loup): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a annoncé la semaine dernière qu'un projet d'entente tripartite concernant des programmes de stabilisation des prix de la viande de bœuf et de porc a été adressé aux provinces et aux associations de producteurs afin d'obtenir leurs commentaires et, nous l'espérons, leur adhésion.

On se souviendra que le printemps dernier, lors des travaux du Comité permanent de l'agriculture, le ministre de l'Agriculture du Québec s'était abstenu de venir témoigner, contrairement à ses homologues des autres provinces. Il privait ainsi les producteurs agricoles du Québec du privilège qui leur revenait d'être représentés par le ministre de l'Agriculture de leur province dans un processus de consultation national important pour l'avenir d'un secteur agricole solide au Canada.

Les producteurs agricoles québécois souhaitent sûrement que, cette fois-ci, leur gouvernement provincial s'implique dans la discussion car les propositions faites par le ministre sont suffisamment souples pour satisfaire aux demandes des provinces et des associations de producteurs.

Les dispositions de la proposition devraient satisfaire les agriculteurs québécois puisqu'il est prévu que les provinces possédant leur propre programme pourraient tout de même adhérer au programme national dès le départ si elles le désirent.

Parallèlement, une étude sera réalisée afin de mesurer, de quantifier les distorsions créées par tous les programmes provinciaux et fédéraux dans le secteur agricole. A la lumière des résultats de cette étude, des ajustements devront survenir afin de faire en sorte que des producteurs d'une province ne jouissent pas d'une aide gouvernementale supérieure à celle reçue par les producteurs des autres provinces.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE AU TRANSPORT DES CÉRÉALES FOURRAGÈRES—L'IMPORTANCE POUR LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DE L'EST

M. Lawrence I. O'Neil (Cape Breton Highlands-Canso): Monsieur le Président, en 1941, on présentait à la Chambre des communes le programme d'aide au transport des céréales fourragères. Ce programme remboursait 90 p. 100 des frais de transport du grain de la Tête des lacs jusque dans l'Est du Canada. Entre 1967 et 1976, l'aide consentie sur ce chapitre n'était plus que de 59.3 p. 100 et la région visée par les paiements de péréquation a été arbitrairement déplacée en direction de l'est, à Montréal.

● (1410)

On a bâti avec enthousiasme un secteur de l'élevage dynamique en se fondant sur la promesse que des paiements de péréquation seraient versés au titre des céréales fourragères. L'agro-alimentaire est le secteur le plus important de l'économie des Maritimes puisqu'il emploie le tiers de la main-d'œuvre. L'élevage, les entreprises de matériel agricole et les conserveries qui en vivent injectent plus de 1 milliard de dollars dans notre économie. Mais cette croissance ne s'est pas accompagnée de recherche, de développement technologique ou d'initiatives concernant la production céréalière dans les provinces de l'Atlantique.

En 1982, le Conseil agricole des Maritimes a présenté un certain projet au gouvernement du Canada dans le but de rendre plus autonome le secteur agricole des Maritimes. On proposait de maintenir l'élevage actuel et d'assurer l'autosuffisance de cette région dans le domaine des céréales fourragères.

Nous espérons devenir plus indépendants sur ce chapitre. Le programme d'aide au transport des céréales fourragères compte pour beaucoup dans le succès d'un tel projet. Nous avons donc bon espoir qu'on annoncera le plus tôt possible que ce programme, si important pour le développement régional, sera effectivement maintenu.

* * *

LES CHEMINS DE FER

L'AVENIR DES ATELIERS FERROVIAIRES DE TRANSCONA

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur le Président, le 30 mai dernier à la Chambre, j'ai posé une question au ministre des Transports (M. Mazankowski) au sujet de l'avenir des ateliers ferroviaires de Transcona. Le ministre avait alors déclaré que «cette compagnie et le CN à Winnipeg ont un avenir très prometteur». C'était là une plaisanterie très cruelle en ce qui concerne les députés de même que les travailleurs du CN. On a en effet annoncé cette semaine que tous les travaux d'entretien effectués pour le compte de VIA Rail cesseraient aux ateliers de Transcona ce qui va faire perdre leurs emplois à des centaines de travailleurs à Winnipeg.

Voilà encore un autre exemple de la façon dont le gouvernement a fait perdre à Winnipeg son rôle historique de centre de transport. Il a abrogé les ententes conclues il y a deux ans qui en faisaient le principal centre de transport de l'Ouest.